

NEGOCIATIONS COLLECTIVES EN EUROPE

QUELLE PLACE DANS LES PROJETS SYNDICAUX?

- Un regard au long cours sur l'évolution des syndicalismes et des systèmes dans lesquels ils évoluent
- Diversité des systèmes syndicaux: inscription dans le temps, reconnaissance sociétale, régulation juridique, pluralité, architectures organisationnelles...

- La crise syndicale, élément unificateur de systèmes syndicaux très divers?
- Résistance des systèmes de négociation collective malgré le recul de l'adhésion?
- La négociation et le dialogue social offrent-ils un terrain compensateur pour des implantations déficientes parmi les salariés dans leur diversité?
- L'observation sur longue période révèle l'évolution du rôle assigné à la négociation collective

1. Le temps de la prégance sociétale (années '50-80 selon les cas)

- l'Italie de l'automne chaud
- la Suède de la solidarité salariale
- l'Allemagne des 35 heures et de la reconquête du conflit
- la France autogestionnaire
- la Grande-Bretagne sous le régime du 5^{ème} pouvoir

- A partir de bases syndicales inégales en taille, les syndicats imposent une idée du bien commun, de la dignité ouvrière et font preuve d'une forte capacité d'intégration. Ils conquièrent un rôle central dans l'organisation de la vie sociale
- Il revendiquent un rôle politique au-delà de la sphère professionnelle qui s'appuie aussi sur leurs liens avec des partis amis
- La négociation collective intervient comme un instrument, plus ou moins valorisé selon les pays, non pas comme une fin en soi

2. Le temps du reflux et de la défense des institutions

(années 1980/90)

- Les syndicats perdent des membres, mais leur pouvoir n'est pas frontalement mis en cause (sauf GB)
- Des demandes accrues sont adressées à la négociation collective, au niveau global (pactes sociaux), local (emploi, conditions de travail) et intermédiaire (restructurations)
- De nouveaux droits apparaissent (comités européens)
- Les syndicats cherchent une réponse au recul de l'adhésion qui menace leur pouvoir normatif: fusions, *organizing*

- La perspective macro-sociale, holiste, cède du terrain à une perception plus technique et professionnalisée du rôle des syndicats ce qui valorise la négociation
- La bonne tenue de la négociation et du dialogue social semble apporter à des acteurs affaiblis une légitimité que les lacunes d'implantation mettent à mal
- L'organisation des échanges avec des acteurs tiers retient davantage l'attention que les résultats, souvent décevants
- Les « pactes sociaux » annoncent ainsi souvent des reculs sur le terrain de la protection sociale

3. Le temps de la marginalisation, politique, sociologique, sociale (post-2000)

- Les lois Hartz en Allemagne révélatrices de la perte de pouvoir politique des syndicats
- Les inégalités se creusent
- L'Etat impose sa prééminence dans la production de la norme sociale
- Il intervient dans la régulation des relations professionnelles (représentativité (F, I, D), salaire minimum (D), réforme de la négociation collective...

- Malgré la solidité organisationnelle, les syndicats se trouvent en marge des débats sociaux
- Les approches novatrices n'essaient pas
- Cantonnés dans des espaces de négociations parcellaires, les syndicats contribuent de fait à la solidification du traitement inégalitaire des groupes sociaux
- La négociation décentralisée révélatrice: les syndicats ne se trouvent pas là où se trouvent les salarié(e)s dans leur diversité

Réorientations stratégiques et reculs subis:
L'évaluation se fait surtout à l'aune des contraintes
externes (globalisation, néolibéralisme,
transformations productives, technologiques, des
saliariats...)

Mais: quelle rôle revient à la « dépolitisation » du
rôle syndical?

« *La négociation devenue une fin en soi, sans objectifs, sans échelle de valeurs, sans hiérarchie des priorités* » - impasse stratégique d'acteurs « *bureaucratisés* » ayant perdu « *la capacité d'analyse de la société contemporaine, des transformations et désarticulations du conflit social comme des nouvelles subjectivités qui se font jour* »? Interrogation notée au début des années 1990 par le leader syndical italien Bruno Trentin